



Turquoise Hill Resources Ltd.

Rapport de gestion

30 juin 2018

TURQUOISE HILL

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion de Turquoise Hill Resources Ltd. doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Turquoise Hill Resources Ltd. et aux notes annexes pour le semestre clos le 30 juin 2018. Dans le présent rapport de gestion, à moins que le contexte ne leur donne un sens différent, le terme « Société » fait référence à Turquoise Hill Resources Ltd. et le terme « Turquoise Hill » fait globalement référence à Turquoise Hill Resources Ltd. et à ses filiales. Des renseignements additionnels au sujet de la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les mentions \$ CA se rapportent au dollar canadien et \$, au dollar américain.

Le rapport de gestion fait référence au taux de fréquence de toutes les blessures, une mesure de la santé et sécurité en milieu de travail qui donne un aperçu des efforts déployés par une entreprise pour protéger ses effectifs des dangers liés à l'emploi. Le taux de référence de toutes les blessures d'Oyu Tolgoi est fondé sur les données recueillies pendant 200 000 heures de travail.

Ce rapport de gestion comprend certains énoncés prospectifs et certaines informations prospectives. Se reporter aux mises en garde à la fin du présent document.

Nous conseillons aux lecteurs du présent rapport de gestion d'examiner et de prendre en considération tous les facteurs de risque dont il est question à la section « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion est daté du 31 juillet 2018.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Vue d'ensemble	4
2. Principales données financières trimestrielles	5
3. Revue des activités	5
A. Oyu Tolgoi	6
B. Activités du siège social	12
4. Impôts sur le résultat et autres impôts	12
5. Situation de trésorerie et sources de financement	13
6. Capital-actions	14
7. Perspectives	14
8. Arrangements non comptabilisés	15
9. Obligations contractuelles	15
10. Estimations comptables critiques	16
11. Prises de position récentes en comptabilité	16
12. Risques et incertitudes	17
13. Opérations entre parties liées	17
14. Mesures non conformes aux PCGR	18
15. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	20
16. Personne qualifiée	20
17. Mises en garde	20
18. Énoncés prospectifs et information prospective	21

1. VUE D'ENSEMBLE

Résultats financiers et revue des activités pour le deuxième trimestre de 2018

- Oyu Tolgoi affiche un excellent taux de fréquence de toutes les blessures de 0,19 pour chaque tranche de 200 000 heures travaillées pour le semestre clos le 30 juin 2018.
- Les travaux de mise en valeur souterraine ont continué de progresser au deuxième trimestre de 2018, notamment par l'achèvement du système de ventilation du puits n° 5 agrandi qui est entièrement opérationnel.
- Après une progression ralentie pendant l'achèvement des travaux liés au système de ventilation du puits n° 5, en juin 2018, les travaux de mise en valeur souterraine effectués ont atteint une distance record équivalant à 0,9 kilomètre.
- Depuis la reprise de la mise en valeur, des travaux de mise en valeur latérale sur une distance équivalant à 12,7 kilomètres ont été réalisés.
- Les travaux de terrassement des puits n^{os} 3 et 4 se sont poursuivis au deuxième trimestre de 2018.
- Les dépenses d'investissement liées à l'expansion souterraine ont totalisé 561,7 M\$, depuis le début de l'exercice, contre 321,1 M\$ pour la période correspondante de 2017, portant à environ 1,6 G\$ le total des dépenses consacrées au projet depuis le 1^{er} janvier 2016.
- La production du premier entonnoir de soutirage est toujours prévue pour le milieu de 2020, et le stade de production soutenue devrait s'amorcer en 2021.
- Au cours du deuxième trimestre de 2018, Oyu Tolgoi a produit 39 400 tonnes de cuivre et 50 000 onces d'or, soit des hausses respectives de 1,5 % et de 19,0 % par rapport au premier trimestre de 2018.
- Le débit du broyeur en 2018 devrait maintenant avoisiner 40 millions de tonnes, plutôt que les 37 millions de tonnes qui étaient prévues initialement, du fait de l'incidence positive du dynamitage de haute intensité.
- Les produits des activités ordinaires ont totalisé 341,7 M\$ au deuxième trimestre de 2018, en hausse de 67,7 % par rapport au trimestre correspondant de 2017, reflétant la hausse importante des prix du cuivre et l'accroissement des volumes des ventes de concentrés, propulsés par une amélioration de la logistique transfrontalière.
- Pour le deuxième trimestre de 2018, le coût des ventes d'Oyu Tolgoi s'est établi à 2,36 \$ la livre de cuivre vendue, les charges décaissées C1, à 1,72 \$ la livre de cuivre produite, et les charges de maintien globales, à 2,42 \$ la livre de cuivre produite¹.
- Les coûts d'exploitation décaissés¹ ont atteint 201,7 M\$ au deuxième trimestre de 2018, en hausse de 23,3 % par rapport au deuxième trimestre de 2017, en raison d'abord et avant tout de l'augmentation des redevances et des coûts de transport ainsi que de la hausse des coûts liés à l'exploitation de la mine à ciel ouvert.

¹ Se reporter à la rubrique 14 – MESURES NON CONFORMES AUX PCGR – du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

2. PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les états financiers intermédiaires de la Société sont présentés selon les IFRS applicables aux états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Le tableau qui suit présente les principales données financières trimestrielles non auditées tirées des états financiers pour chacun des huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf les données par action)

	Trimestres clos les			
	30 juin 2018	31 mars 2018	31 décembre 2017	30 septembre 2017
Produits des activités ordinaires	341,7 \$	245,6 \$	251,7 \$	246,9 \$
Résultat de la période	204,4 \$	79,7 \$	33,9 \$	47,7 \$
Résultat attribuable aux propriétaires de Turquoise Hill	171,3 \$	85,7 \$	51,1 \$	65,3 \$
Résultat de base et dilué par action attribuable aux propriétaires de Turquoise Hill	0,09 \$	0,04 \$	0,03 \$	0,03 \$

	Trimestres clos les			
	30 juin 2017	31 mars 2017	31 décembre 2016	30 septembre 2016
Produits des activités ordinaires	203,7 \$	237,5 \$	224,6 \$	226,3 \$
Résultat de la période	(0,4) \$	29,7 \$	86,8 \$	(77,8) \$
Résultat attribuable aux propriétaires de Turquoise Hill	23,8 \$	41,0 \$	93,3 \$	(31,4) \$
Résultat de base et dilué par action attribuable aux propriétaires de Turquoise Hill	0,01 \$	0,02 \$	0,05 \$	(0,02) \$

Les facteurs nécessaires à la compréhension des tendances générales qui se dégagent des principales données financières trimestrielles non auditées sont présentés ci-dessous.

Les variations des produits des activités ordinaires entre les périodes présentées découlent de la variation des prix des métaux et du volume des ventes. Avant le trimestre clos le 30 juin 2018, les produits des activités ordinaires restaient relativement constants d'un trimestre à l'autre. Les produits des activités ordinaires du trimestre clos le 30 juin 2018 ont été considérablement plus élevés du fait de la hausse des volumes de ventes de concentrés découlant de l'amélioration de la logistique transfrontalière qui a permis d'écouler les stocks cumulés au cours de la situation de force majeure qui a eu lieu au premier trimestre de 2018.

Le résultat attribuable aux propriétaires de Turquoise Hill des trimestres clos les 30 juin 2018, 31 mars 2018, 31 décembre 2017, 30 septembre 2017, 30 juin 2017, 31 mars 2017 et 31 décembre 2016 a tiré avantage des ajustements liés à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé respectifs de 145,3 M\$, 32,4 M\$, 28,0 M\$, 77,8 M\$, 28,5 M\$, 43,0 M\$ et 131,4 M\$. Compte non tenu de l'incidence de la comptabilisation de l'impôt différé, le résultat net des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de Turquoise Hill a suivi une tendance semblable à celle des produits des activités ordinaires décrites plus haut.

3. REVUE DES ACTIVITÉS

Turquoise Hill est une société minière internationale qui se concentre sur l'exploitation et la poursuite de la mise en valeur de la mine de cuivre et d'or Oyu Tolgoi dans le sud de la Mongolie, qui est le principal bien de la Société et sa seule propriété de ressources minérales d'importance. Turquoise Hill est propriétaire de la mine Oyu Tolgoi grâce à la participation de 66 % qu'elle détient dans Oyu Tolgoi LLC (« Oyu Tolgoi »). Erdenes Oyu Tolgoi LLC (« Erdenes »), une société d'État mongolienne, détient la participation restante de 34 %.

Pour le deuxième trimestre de 2018, la Société a dégagé un bénéfice de 204,4 M\$ comparativement à une perte de 0,4 M\$ au deuxième trimestre de 2017. Cette augmentation rend essentiellement compte de l'augmentation de 116,8 M\$ des actifs d'impôt différé comptabilisés au deuxième trimestre de 2018 en regard du deuxième trimestre de 2017, en plus de la hausse des produits tirés des ventes.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 48,4 M\$ au deuxième trimestre de 2018, comparativement à des sorties de 44,0 M\$ pour la période correspondante de 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des ventes découlant de la hausse des prix du cuivre et à l'accroissement des volumes de ventes.

Les dépenses d'investissement décaissées liées aux immobilisations corporelles ont totalisé 318,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, contre 205,2 M\$ au deuxième trimestre de 2017, et sont principalement attribuables aux investissements dans le projet souterrain (291,2 M\$) et dans la mine à ciel ouvert.

Au 30 juin 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de Turquoise Hill s'élevaient à environ 1,5 G\$.

A. OYU TOLGOI

La mine Oyu Tolgoi est située à environ 550 kilomètres au sud d'Oulan-Bator, capitale de la Mongolie, et à 80 kilomètres au nord de la frontière de la Mongolie avec la Chine. Le terrain renferme une minéralisation de type porphyrique porteuse de cuivre, d'or, d'argent et de molybdène enchâssés dans un corridor structural linéaire (le « corridor Oyu Tolgoi »). Les gisements comprennent, du sud au nord, le gisement Heruga, le gisement Oyut et les gisements Hugo Dummett (Hugo Sud, Hugo Nord et zones d'extension d'Hugo Nord).

La mine Oyu Tolgoi avait d'abord été exploitée sous la forme d'une mine à ciel ouvert. Le concentrateur de cuivre de même que les installations et les infrastructures nécessaires connexes avaient à l'origine été construits pour traiter approximativement 100 000 tonnes de minerai par jour à la mine à ciel ouvert d'Oyut. Les méthodes d'exploitation du concentrateur se sont toutefois améliorées depuis 2014 et son utilisation est devenue plus familière, ce qui a permis d'atteindre un débit constant de plus de 110 000 tonnes par jour. Ce rythme s'est maintenu tout au long de 2017 à la faveur de l'extraction de minerai plus mou à partir de la zone centrale. Le débit de production du concentrateur attendu pour 2018 devrait à présent avoisiner 110 000 tonnes par jour, en raison de l'accroissement du traitement de minerai plus dur extrait de la phase 4, contrebalancé partiellement par l'incidence positive du dynamitage de haute intensité.

En août 2013, la mise en valeur de la mine souterraine a été reportée en attendant la résolution de certaines questions avec le gouvernement de la Mongolie. Après la signature du plan de mise en valeur et de financement de la mine souterraine d'Oyu Tolgoi (le « plan de mine souterraine ») en mai 2015 et la signature d'une facilité de financement de projet de 4,4 G\$ en décembre 2015, Oyu Tolgoi a reçu, en mai 2016, l'approbation de l'ordre de démarrage officiel des conseils d'administration de Turquoise Hill, de Rio Tinto et d'Oyu Tolgoi LLC, approbation qui constituait la dernière exigence à remplir pour la reprise de la mise en valeur de la mine souterraine. Les travaux de construction souterraine ont repris en mai 2016.

Oyu Tolgoi devrait être la troisième mine cuprifère en importance à l'échelle mondiale, sa production métallurgique maximale devant être atteinte en 2025. La production de cuivre et d'or devrait s'accroître de plus de 340 % et 150 %, respectivement, entre 2018 et 2025. La production annuelle moyenne entre 2025 et 2030 devrait s'élever à plus de 550 000 tonnes de cuivre et à plus de 450 000 onces d'or.

À la fin du deuxième trimestre de 2018, Oyu Tolgoi avait un effectif, y compris aux fins de la construction du projet souterrain, de plus de 15 000 personnes, dont 93 % étaient de nationalité mongole.

Progression de la mise en valeur de la mine souterraine

Pour 2018, l'objectif premier des travaux de mise en valeur de la mine souterraine reste la mise en valeur latérale souterraine, l'aménagement du puits n° 2, les infrastructures de soutien et la rampe d'acheminement à la surface. La Société s'attend toujours à ce que la production du premier entonnoir de soutirage débute vers le milieu de 2020 et la première production durable, en 2021.

Les travaux de mise en valeur latérale souterraine ont ralenti au cours de deux premiers mois du deuxième trimestre de 2018 en raison notamment de la mise en service des nouveaux ventilateurs permanents du puits n° 5 et des travaux souterrains de transition de la ventilation connexes. Toutefois, en juin, un record a été atteint, des travaux de mise en valeur souterraine sur une distance équivalant à 0,9 kilomètre ayant été effectués. Dans l'ensemble, au deuxième trimestre de 2018, des travaux d'une distance équivalant à 2,4 kilomètres ont été réalisés, ce qui représente des travaux de mise en valeur

latérale d'une distance totale équivalant à 12,7 kilomètres depuis la reprise du projet. En 2018, les travaux de mise en valeur souterraine devraient progresser d'environ 10,0 kilomètres. Le tableau qui suit présente les diverses composantes des travaux de mise en valeur latérale terminés depuis la reprise du projet :

Exercice	Distance totale équivalente en kilomètres	Mise en valeur latérale (kilomètres)	Masse excavée (en milliers de m ³)
2016	1,6	1,5	3,0
T1-2017	1,0	0,8	5,2
T2-2017	1,4	0,9	9,2
T3-2017	1,4	1,2	8,3
T4-2017	2,2	1,9	8,9
2017	6,1	4,8	31,6
T1-2018	2,6	2,1	11,6
T2 2018	2,4	2,1	8,6
Total	12,7	10,5	54,8

En mars 2018, la Société a annoncé qu'elle avait terminé le fonçage du puits n° 5. Ont suivi, au deuxième trimestre de 2018, l'installation des ventilateurs permanents et la mise en service du système de ventilation agrandi entièrement opérationnel.

Le fonçage du puits n° 2 a pris fin en janvier 2018. Au deuxième trimestre de 2018, les travaux de découverture et d'installation de consoles ont été terminés, tandis que les travaux liés au câblage et à la tuyauterie ont commencé. L'aménagement du puits n° 2 devrait se poursuivre tout au long de 2018. Le puits n° 2 est un élément essentiel de l'accroissement de l'activité de mise en valeur latérale.

En outre, les travaux de terrassement des puits n°s 3 et 4 se sont poursuivis au deuxième trimestre de 2018 et les travaux de fonçage ont été attribués en juillet 2018.

Le tableau qui suit fait état de l'avancement des puits prévus pour la mise en valeur souterraine au 30 juin 2018 :

	Puits n° 1 (début de la mise en valeur et ventilation)	Puits n° 2 (production et ventilation)	Puits n° 5 (ventilation)	Puits n° 3 (ventilation)	Puits n° 4 (ventilation)
Profondeur totale	1 385 m	1 284 m	1 178 m	1 148 m	1 149 m
Diamètre	6,7 m	10 m	6,7 m	10 m	11 m
Achèvement	2008	Premier trimestre de 2018	Premier trimestre de 2018	Prévu en 2021	Prévu en 2021
Profondeur restante	Terminé	Terminé	Terminé	Pas commencé	Pas commencé

Au deuxième trimestre de 2018, la construction de la rampe d'acheminement à la surface a continué de progresser. Le système d'acheminement à la surface devrait éventuellement relier l'ensemble du système de livraison de minerai souterrain d'une capacité de 95 000 tonnes par jour et le concentrateur, mais il ne s'agit pas d'un élément du chemin critique du projet de premier entonnoir de soutirage prévu pour le milieu de 2020. L'achèvement du système d'acheminement à la surface est prévu pour 2022, et permettra d'atteindre la pleine capacité de production d'ici 2027.

Toujours au deuxième trimestre de 2018, la chambre 1 du système de concassage principal a été excavée. Ultiment, cette chambre contiendra le premier broyeur qui traitera 4 000 tonnes par heure afin d'alimenter, au départ, le système de production du puits n° 2 d'une quantité quotidienne de 30 000 tonnes pendant la première partie de la mise en service souterraine.

Oyu Tolgoi a consacré 291,2 M\$ aux travaux d'expansion souterraine au deuxième trimestre de 2018. Le montant total consacré au projet souterrain entre le 1^{er} janvier 2016 et le 30 juin 2018 s'est chiffré à environ 1,6 G\$. En outre, Oyu Tolgoi avait d'autres engagements en capital² qui s'élevaient à 1,2 G\$ au 30 juin 2018. À la fin du deuxième trimestre de 2018, 68 % des contrats de projet directs et des contrats d'approvisionnement avaient été octroyés, dont 71 % à des entreprises de la Mongolie. Depuis la reprise des travaux de mise en valeur du projet, Oyu Tolgoi a des engagements de près de 1,7 G\$ envers des fournisseurs et sous-traitants de la Mongolie.

² Se reporter à la rubrique 14 – MESURES NON CONFORMES AUX PCGR – du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

Au quatrième trimestre de 2017, Rio Tinto a entrepris un examen des échéanciers et des coûts. Elle a fourni à Turquoise Hill un aperçu des résultats de son examen et a conclu qu'aucun changement important ne touchait l'échéancier, les coûts ou la portée du projet. Après analyse des conclusions de l'examen, Turquoise Hill est d'accord avec les résultats en découlant.

Performance en matière de sécurité

La sécurité est une priorité essentielle pour l'ensemble des activités d'Oyu Tolgoi, et la direction de la mine est déterminée à réduire les risques et les blessures. Oyu Tolgoi affiche un excellent taux de fréquence de toutes les blessures de 0,19 pour 200 000 heures travaillées pour le semestre clos le 30 juin 2018.

Performance des activités à ciel ouvert pour le deuxième trimestre de 2018

Les principaux indicateurs financiers pour le deuxième trimestre de 2018 sont les suivants :

Principaux indicateurs financiers pour Oyu Tolgoi¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	S1 2018	S1 2017	Exercice 2017
Produits des activités ordinaires	203,7	246,9	251,7	245,6	341,7	587,3	441,1	939,8
Produits des activités ordinaires, par métaux sous forme de concentré								
Cuivre	173,7	209,2	216,1	202,1	273,7	475,8	370,3	795,6
Or	26,6	34,2	32,5	40,3	64,1	104,3	64,1	130,8
Argent	3,3	3,5	3,2	3,2	4,0	7,2	6,7	13,4
Coût des ventes	188,9	197,8	182,7	168,9	239,6	408,5	383,2	763,8
Coûts de production et de livraison	117,7	123,4	106,6	114,6	174,2	288,8	238,4	468,4
Amortissement et épuisement	75,0	77,4	73,4	55,6	64,1	119,7	153,3	304,1
Dépenses d'investissement décaissées	205,2	234,0	330,4	285,7	318,0	603,8	353,0	917,5
Activités souterraines	184,7	205,6	309,0	270,5	291,2	561,7	321,1	835,7
Activités à ciel ouvert ²⁾	20,5	28,4	21,4	15,2	26,8	42,0	32,0	81,8
Redevances	12,5	14,5	15,8	14,9	20,3	35,2	26,9	57,1
Coûts d'exploitation décaissés ³⁾	163,6	161,9	217,7	176,6	201,7	378,4	332,0	711,6
Coûts unitaires (en dollars)								
Coût des ventes (par livre de cuivre vendue)	2,30	2,43	2,32	2,23	2,36	2,30	2,26	2,32
Charges C1 (par livre de cuivre produite) ³⁾	1,92	1,83	2,05	1,76	1,72	1,74	1,89	1,92
Charges de maintien globales (par livre de cuivre produite) ³⁾	2,27	2,76	2,40	2,07	2,42	2,25	2,21	2,39

¹⁾ Toute l'information financière contenue dans le présent rapport de gestion doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés ou les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les périodes indiquées.

²⁾ Les dépenses d'investissement relatives aux activités à ciel ouvert englobent les activités de maintien et les activités de mise en valeur non souterraines.

³⁾ Se reporter à la rubrique 14 – MESURES NON CONFORMES AUX PCGR – du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

Les produits des activités ordinaires se sont établis à 341,7 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, soit une progression de 67,7 % par rapport à ceux de la période correspondante de 2017, ce qui rend compte de la hausse considérable des prix du cuivre et de l'accroissement des volumes des ventes de concentrés attribuable à une amélioration de la logistique transfrontalière.

Le coût des ventes s'est établi à 239,6 M\$ au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 188,9 M\$ au deuxième trimestre de 2017, reflétant d'abord et avant tout une hausse des volumes de ventes de concentrés et l'augmentation du coût des ventes par livre de cuivre vendue attribuable à une baisse des teneurs moyennes du minerai de tête pour le cuivre au deuxième trimestre de 2018 en regard du deuxième trimestre de 2017.

Les dépenses d'investissement décaissées ont totalisé 318,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, comparativement à 205,2 M\$ pour la période correspondante de 2017, et se composent de montants attribuables au projet souterrain et aux activités à ciel ouvert de 291,2 M\$ et 26,8 M\$, respectivement.

Le total des coûts d'exploitation décaissés³ à Oyu Tolgoi s'est chiffré à 201,7 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, contre 163,6 M\$ pour la période correspondante de 2017, en raison principalement de l'augmentation des redevances et des coûts de transport associés à une croissance des volumes de

³ Se reporter à la rubrique 14 – MESURES NON CONFORMES AUX PCGR – du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

ventes et à la hausse des prix du cuivre, à l'augmentation des coûts liés à l'exploitation de la mine à ciel ouvert et à la diminution des frais de découverte engagés dans la phase d'exploitation qui sont inscrits à l'actif. Les coûts d'exploitation décaissés comprennent la redevance de 5 % à payer au gouvernement de la Mongolie, et excluent les frais de découverte différés.

Pour le deuxième trimestre de 2018, le coût des ventes s'est établi à 2,36 \$ la livre de cuivre vendue, soit légèrement plus que 2,30 \$ la livre de cuivre vendue au deuxième trimestre de 2017, ce qui rend compte de la baisse des teneurs moyennes du minerai de tête pour le cuivre au deuxième trimestre de 2018 comparativement au deuxième trimestre de 2017.

Les charges décaissées C1⁴ d'Oyu Tolgoi pour le deuxième trimestre de 2018 se sont établies à 1,72 \$ la livre de cuivre produite, en baisse par rapport au montant de 1,92 \$ du deuxième trimestre de 2017, en raison principalement de l'augmentation des ventes d'or.

Pour le deuxième trimestre de 2018, les charges de maintien globales⁴ se sont établies à 2,42 \$ la livre de cuivre produite, contre 2,27 \$ pour le deuxième trimestre de 2017. Cette augmentation est essentiellement attribuable à une hausse des dépenses d'investissement de maintien et à une augmentation des charges de redevance au deuxième trimestre de 2018 associées à la hausse des produits tirés des ventes.

Les principaux indicateurs de l'exploitation s'établissent comme suit pour le deuxième trimestre de 2018 :

Données de production d'Oyu Tolgoi

Les données présentent le total de la production et des ventes sur une base de 100 %.

	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	S1 2018	S1 2017	Exercice 2017
Matières extraites de la mine à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	25 193	27 466	28 929	23 131	22 792	45 923	49 527	105 921
Minerai traité (en milliers de tonnes)	9 637	10 615	10 838	9 561	10 164	19 725	19 724	41 177
Teneurs moyennes du minerai de tête :								
Cuivre (en %)	0,51	0,48	0,53	0,51	0,48	0,50	0,51	0,51
Or (en g/t)	0,16	0,18	0,20	0,25	0,26	0,25	0,15	0,17
Argent (en g/t)	1,38	1,34	1,54	1,32	1,17	1,24	1,34	1,39
Concentrés produits (en milliers de tonnes)	171,0	170,0	205,4	177,3	178,8	356,1	347,0	722,5
Teneur moyenne du concentré (en % de Cu)	21,8	21,7	22,0	21,9	22,0	22,0	21,7	21,8
Production de métaux sous forme de concentré :								
Cuivre (en milliers de tonnes)	37,2	36,9	45,3	38,8	39,4	78,2	75,3	157,4
Or (en milliers d'onces)	24	31	35	42	50	92	49	114
Argent (en milliers d'onces)	236	239	285	221	225	446	450	974
Concentrés vendus (en milliers de tonnes)	182,0	176,6	175,5	163,1	220,0	383,1	372,2	724,3
Ventes de concentrés de métaux :								
Cuivre (en milliers de tonnes)	37,3	36,9	35,7	34,3	46,1	80,4	76,7	149,3
Or (en milliers d'onces)	23	29	27	31	51	82	55	111
Argent (en milliers d'onces)	222	229	205	206	250	456	427	860
Taux de récupération des métaux (en %)								
Cuivre	74,6	73,5	78,0	79,5	79,7	79,6	74,7	75,4
Or	47,7	51,2	50,5	55,0	59,8	57,6	48,3	49,7
Argent	53,9	52,8	53,0	54,6	58,4	56,4	52,9	52,9

Pour le deuxième trimestre, Oyu Tolgoi a continué de traiter le minerai de la phase 4A, ce qui a donné lieu à une amélioration de la récupération, de la production et des teneurs d'or par rapport au premier trimestre de 2018. Cette tendance devrait se poursuivre pendant le reste de l'année. Le débit du broyeur a augmenté de 6,3 % au deuxième trimestre de 2018 comparativement au trimestre précédent du fait de la hausse des taux d'utilisation et de l'effet positif du dynamitage de haute intensité. La production cuprifère a augmenté de 1,5 % au deuxième trimestre de 2018 par rapport au trimestre précédent, en raison de la croissance des taux d'utilisation des broyeurs qui a été atténuée par des teneurs légèrement inférieures en raison de l'épuisement du minerai de phase 6. La production aurifère a pour sa part augmenté de 19,0 % par rapport au premier trimestre de 2018, en raison de la croissance des taux

⁴ Se reporter à la rubrique 14 – MESURES NON CONFORMES AUX PCGR – du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

d'utilisation des broyeurs, de la teneur plus élevée de la phase 4A et d'une augmentation du taux de récupération. Les ventes au deuxième trimestre de 2018 ont été avantagées par l'amélioration de la logistique, les stocks cumulés au cours de la situation de force majeure qui a eu lieu au premier trimestre de 2018 ayant pu être écoulés.

Perspectives d'exploitation

Oyu Tolgoi devrait produire entre 125 000 et 155 000 tonnes de cuivre et entre 240 000 et 280 000 onces de concentrés d'or en 2018. Les activités à ciel ouvert ont permis d'exploiter la phase 6 au début de 2018 et devraient permettre l'exploitation de la phase 4 au cours de l'exercice, et le minerai se trouvant dans les piles de stockage sera traité au cours de 2018. L'augmentation de la production aurifère par rapport aux prévisions du rapport technique de 2016 est attribuable à la division en deux étapes de la phase 4, soit les phases 4A et 4B, et au devancement de la mise en production qui était prévue lors d'années subséquentes. Du fait de l'incidence positive du dynamitage de haute intensité, le débit de production du broyeur pour 2018 devrait avoisiner 40 millions de tonnes.

Évaluation fiscale d'Oyu Tolgoi

Le 16 janvier 2018, Turquoise Hill a annoncé qu'Oyu Tolgoi avait reçu des autorités fiscales mongoles un avis de cotisation d'environ 155 M\$ relativement à un audit visant les impôts exigés et payés par Oyu Tolgoi LLC entre 2013 et 2015. En janvier 2018, Oyu Tolgoi a versé environ 5,0 M\$ en règlement des impôts, amendes et pénalités impayés visant les éléments acceptés.

Par suite de ses échanges avec les autorités fiscales mongoles, Oyu Tolgoi s'est vu signifier que celles-ci ne pouvaient régler l'opposition d'Oyu Tolgoi à l'égard de l'avis de cotisation. Oyu Tolgoi a donc déposé, le 15 mars 2018, un avis de contestation auprès du gouvernement de la Mongolie en vertu de la convention d'investissement d'Oyu Tolgoi de 2009 (la « convention d'investissement ») et, le 13 avril 2018, une demande auprès du tribunal administratif de la Mongolie. À l'heure actuelle, le tribunal a suspendu pour une période indéterminée le traitement du dossier en raison d'une incertitude entourant la procédure en lien avec le conflit concernant l'évaluation fiscale. Le chapitre 14 de la convention d'investissement stipule le processus de résolution de conflit. Le dépôt d'un avis de contestation est la première étape d'un processus de résolution de conflit qui prévoit une période de négociation de 60 jours ouvrables. Même si les parties n'ont pas été en mesure de parvenir à une entente au cours de cette période, elles peuvent poursuivre les discussions afin de résoudre le conflit en toute bonne foi. Si toutefois elles n'y parvenaient pas, le dossier passerait ensuite au processus de résolution de conflit par arbitrage international.

Turquoise Hill est d'avis qu'à ce stade, Oyu Tolgoi a payé tous les impôts et les frais requis en vertu de la convention d'investissement, de la convention des actionnaires modifiée et mise à jour, du plan de la mine souterraine et des lois de la Mongolie.

Approvisionnement en énergie à Oyu Tolgoi

Conformément à la convention d'investissement, Oyu Tolgoi a exploré deux options d'alimentation en électricité locales, à savoir l'implantation d'une centrale électrique qui sera construite et exploitée par Oyu Tolgoi à l'emplacement même de la mine ou le recours à un producteur d'électricité indépendant situé sur le terrain houiller de Tavan Tolgoi.

Le 12 mai 2017, Oyu Tolgoi LLC a conclu une nouvelle convention d'achat d'électricité avec la National Power Transmission Grid (« NPTG »), réseau national de transport d'électricité de la Mongolie. La convention d'achat d'électricité a été signée dans le cadre de l'entente d'importation d'électricité conclue entre la NPTG et la Inner Mongolia Power International Corporation (l'« IMPIC »). La nouvelle convention, d'une durée maximale de six ans, est entrée en vigueur le 4 juillet 2017, après l'expiration de la convention existante avec l'IMPIC, et pourra être résiliée après la quatrième année, si une centrale électrique nationale est mise en service. La prorogation de l'entente est essentielle pour garantir à Oyu Tolgoi l'accès à l'électricité pendant qu'elle travaille avec l'État de Mongolie pour mettre en place une source d'alimentation en électricité nationale permanente.

Le 15 février 2018, Oyu Tolgoi a été informée que l'État de Mongolie avait annulé la Power Sector Cooperation Agreement (l'« entente de coopération du secteur de l'énergie ») ratifiée en août 2014. En vertu de l'alinéa 1.3 de l'entente de coopération du secteur de l'énergie, l'État de Mongolie a fait savoir que le projet énergétique de Tavan Tolgoi n'était plus une option viable. En conséquence de l'annulation, en vigueur le 15 février 2018, l'électricité qui sera fournie à long terme à Oyu Tolgoi devra

être produite à l'échelle locale d'ici quatre ans, conformément à la convention d'investissement. Oyu Tolgoi, Turquoise Hill et Rio Tinto se sont engagées à remplir toutes les conditions prévues à la convention d'investissement et évaluent à l'heure actuelle toutes les options énergétiques viables.

Sous réserve d'une nouvelle entente entre le gouvernement de Mongolie et Oyu Tolgoi, une centrale électrique située à Oyu Tolgoi est actuellement l'option la plus plausible, puisqu'elle donnera accès à une source d'électricité locale dans les délais les plus courts, et elle continue d'évoluer. En revanche, une centrale électrique située à Tavan Tolgoi demeure une option d'approvisionnement électrique local intéressante pour Oyu Tolgoi. À l'heure actuelle, des travaux sont en cours pour faire avancer le dossier en 2018, notamment des études plus poussées de l'option Tavan, pendant qu'Oyu Tolgoi continue de collaborer activement avec le gouvernement de Mongolie en lien avec cette option et les besoins à long terme en électricité d'Oyu Tolgoi. Une décision sur l'issue, les coûts et le financement d'une source d'alimentation en électricité locale n'a pas encore été prise.

Oyu Tolgoi LLC a conclu des ententes avec trois entrepreneurs de construction, d'approvisionnement et d'ingénierie chinois – China Machinery Engineering Corporation, Harbin Electric International Company Limited et Power Construction, Corporation of China – dans le cadre d'un processus d'appel d'offres compétitif. Chaque entrepreneur doit présenter une soumission pour l'ingénierie, la conception et la construction d'une centrale électrique pour Oyu Tolgoi LLC en Mongolie. L'entente conclue avec chacun des soumissionnaires stipule que, dans l'éventualité où la soumission valide et conforme présentée par le soumissionnaire serait rejetée par Oyu Tolgoi LLC, cette dernière serait tenue de verser à ce soumissionnaire un montant de 500 000 \$ pour compenser les coûts de préparation de la soumission et les travaux préliminaires d'ingénierie et de conception nécessaires.

Financement d'Oyu Tolgoi par Turquoise Hill

Selon la convention des actionnaires modifiée et mise à jour datée du 8 juin 2011, les besoins en trésorerie d'Oyu Tolgoi sont financés par Turquoise Hill, à même les flux de trésorerie générés en interne, ainsi qu'au moyen de placements en titres de capitaux propres et de prêts d'actionnaires.

En ce qui concerne les montants financés par emprunts, Oyu Tolgoi doit rembourser toutes les sommes empruntées, y compris les intérêts à payer, avant de pouvoir verser des dividendes sur ses actions ordinaires. Au 30 juin 2018, le solde des prêts d'actionnaires consentis par des filiales de la Société à Oyu Tolgoi totalisait 4,3 G\$, dont 0,5 G\$ en intérêts à payer. Ces prêts portent intérêt à un taux annuel effectif correspondant au taux LIBOR majoré de 6,5 %.

Conformément à la convention des actionnaires modifiée et mise à jour, une filiale de la Société a financé les placements en actions ordinaires dans Oyu Tolgoi pour le compte d'Erdenes. Les prêts consentis portent intérêt à un taux annuel effectif correspondant au taux LIBOR majoré de 6,5 % et sont remboursables, par Erdenes, à une filiale de la Société, au moyen d'un nantissement sur la quote-part revenant à Erdenes des dividendes sur les actions ordinaires d'Oyu Tolgoi. Erdenes a également le droit de réduire le solde de ces avances en effectuant des remboursements en trésorerie en tout temps. Au 30 juin 2018, le montant cumulatif du financement ainsi accordé se chiffrait à 1,0 G\$, soit 34 % des capitaux propres investis sous forme d'actions ordinaires, et les intérêts non comptabilisés sur le financement ont totalisé 0,4 G\$.

Demandes d'information de la part des autorités de lutte contre la corruption

Oyu Tolgoi LLC a reçu des demandes d'information de la part des autorités de lutte contre la corruption de la Mongolie afin qu'elle fournisse de l'information sur Oyu Tolgoi. Les autorités de lutte contre la corruption ont également réalisé des entrevues dans le cadre de leur enquête. Turquoise Hill s'est renseignée sur l'état de l'enquête et Oyu Tolgoi l'a informée que celle-ci semblait porter essentiellement sur des abus de pouvoir potentiels de la part d'anciens fonctionnaires du gouvernement de la Mongolie en ce qui a trait à la convention d'investissement d'Oyu Tolgoi. Oyu Tolgoi lui a aussi fait savoir qu'elle se conformait aux demandes des autorités de lutte contre la corruption conformément aux lois applicables. À ce jour, ni Turquoise Hill ni Oyu Tolgoi n'ont reçu d'avis de la part des autorités de lutte contre la corruption ou d'une autre autorité de réglementation indiquant qu'elles ou leurs employés sont visés par une enquête portant sur le projet Oyu Tolgoi.

La convention d'investissement a été autorisée par le Parlement de la Mongolie, après 16 mois de négociations et a été examinée par diverses parties prenantes au sein du gouvernement de la Mongolie. Turquoise Hill a agi de bonne foi en vertu de la convention d'investissement depuis 2009, et nous sommes d'avis qu'en plus d'être valable et exécutoire, cette convention s'est avérée avantageuse pour toutes les parties.

Le respect des principes de la convention d'investissement a permis de procéder à la mise en valeur d'Oyu Tolgoi de manière à procurer des avantages à long terme importants à la Mongolie. Les avantages découlant des activités à ciel ouvert et de la mise en valeur souterraine d'Oyu Tolgoi comprennent, entre autres, la création d'emplois, des redevances et impôts, un approvisionnement local, le développement économique et des investissements durables.

Groupe de travail parlementaire en Mongolie

En mars 2018, le président du Parlement de Mongolie a mis sur pied un groupe de travail parlementaire (le « groupe de travail »), composé de 13 membres du Parlement, afin d'examiner la mise en œuvre de la convention d'investissement. Le groupe de travail a créé cinq sous-groupes de travail comprenant des représentants des ministères, d'organismes gouvernementaux, de partis politiques, d'organismes non gouvernementaux et de professeurs pour soutenir le groupe de travail. Le groupe de travail a complété les travaux sur le terrain et devait en faire rapport au Parlement avant la fin de la session parlementaire du printemps, soit à la fin juin, ce qui a toutefois été retardé à la session de l'automne, qui débute le 1^{er} octobre 2018, ou lors d'une session extraordinaire qui sera tenue avant cette date.

B. ACTIVITÉS DU SIÈGE SOCIAL

Lettre à l'intention des actionnaires

Le 3 mai 2018, le conseil d'administration de Turquoise Hill a publié une lettre à l'intention des actionnaires relativement à un examen réalisé par le conseil au sujet de questions soulevées par SailingStone Capital Partners LLC et a présenté les mesures précises qui doivent être prises.

Élection des administrateurs

Les candidats présentés dans la circulaire de procuration de la direction de la Société datée du 28 mars 2018 ont été élus aux postes d'administrateurs de Turquoise Hill lors de l'assemblée annuelle des actionnaires qui a eu lieu le 8 mai 2018.

Changement au sein de l'équipe de direction

Le 29 mai 2018, la Société a annoncé le départ à la retraite de Jeff Tygesen, chef de la direction de Turquoise Hill, avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2018. Le 27 juin 2018, Turquoise Hill a annoncé la nomination de Luke Colton, chef des finances, au poste de chef de la direction intérimaire à compter du 1^{er} juillet 2018. Le 30 juillet 2018, la Société a annoncé la nomination de Ulf Quellmann au poste de chef de la direction à compter du 1^{er} août 2018.

4. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET AUTRES IMPÔTS

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, la Société a inscrit un produit de 138,2 M\$ à titre d'impôt sur le résultat et d'autres impôts à l'état du résultat net, contre un produit de 23,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2017. L'impôt sur le résultat et les autres impôts rendent compte d'ajustements aux actifs d'impôt différé en Mongolie et au Canada, outre des retenues d'impôt à payer et l'impôt exigible.

Les ajustements aux actifs d'impôt différé ont donné lieu à un crédit au titre de l'impôt sur le résultat et d'autres impôts de 145,3 M\$ inscrit à l'état du résultat net au deuxième trimestre de 2018. Les actifs d'impôt différé découlent de pertes d'exploitation aux fins fiscales, d'une charge d'intérêts à payer et d'autres différences temporaires. La recouvrabilité de ces pertes a été déterminée selon une estimation des bénéfices imposables futurs. La variation des actifs d'impôt différé est attribuable aux réévaluations de la recouvrabilité à la clôture de la période et elle rend compte des ajustements visant à constater de possibles actifs d'impôt différé non comptabilisés au cours des périodes précédentes.

Au cours du deuxième trimestre de 2018, la Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé supplémentaires en Mongolie de 146,7 M\$, dont 39,0 M\$ étaient attribuables aux pertes d'exploitation supplémentaires et à la charge d'intérêts à payer engagées par Oyu Tolgoi au cours de la période. Les autres fluctuations de l'actif d'impôt différé de Mongolie s'expliquent par une remontée généralisée des prévisions liées aux bénéfices imposables attribuable à la mise à jour des hypothèses liées à l'exploitation dans le cadre de la planification de la mine au cours de la période et à une amélioration des projections de prix des marchandises à long terme.

Un taux d'imposition effectif négatif d'environ 200 % a été obtenu au deuxième trimestre de 2018 du fait de la présentation par la Société d'un bénéfice tiré des activités poursuivies de 66,3 M\$, avant impôt et de l'inscription dans l'état du résultat net de la même période d'un crédit d'impôt de 138,2 M\$, compte tenu des ajustements aux actifs d'impôt différé et des retenues d'impôt à payer.

Au deuxième trimestre de 2017, la Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé supplémentaires de 28,5 M\$. Le taux d'imposition effectif s'est établi à environ 100 % pour le deuxième trimestre de 2017, la Société ayant déclaré une perte découlant des activités poursuivies de 24,2 M\$, avant impôt, tout en inscrivant à l'état du résultat net de la même période un crédit au titre de l'impôt sur le résultat de 23,8 M\$, compte tenu des ajustements aux actifs d'impôt différé et des retenues d'impôt à payer.

Le taux d'imposition effectif de Turquoise Hill correspond à la charge ou au produit inscrit à l'état du résultat net au titre de l'impôt sur le résultat et d'autres impôts en pourcentage du résultat d'exploitation avant impôt. Le taux d'imposition effectif de Turquoise Hill peut s'établir à plus de 100 %, car diverses juridictions fiscales appliquent différents taux d'imposition aux intérêts sur les prêts intersociétés ou les actifs d'impôt différé non comptabilisés précédemment, mais comptabilisés pour la période considérée.

D'autres renseignements sur l'état du résultat net, notamment sur l'impôt sur le résultat et d'autres impôts liés aux activités d'Oyu Tolgoi et du siège social de la Société, sont présentés à la note 3 – Secteurs opérationnels, des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

5. SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

Activités d'exploitation. Les entrées de trésorerie nettes provenant des activités d'exploitation ont totalisé 48,4 M\$ au deuxième trimestre de 2018, comparativement à des sorties de 44,0 M\$ au deuxième trimestre de 2017. Les entrées de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant intérêts et impôts ont totalisé 149,6 M\$ au deuxième trimestre de 2018, contre 51,5 M\$ au deuxième trimestre de 2017, du fait principalement de la hausse des produits tirés des ventes attribuable à la montée des prix du cuivre et à l'accroissement des volumes de ventes. Les intérêts versés au deuxième trimestre de 2018 ont totalisé 118,6 M\$ contre 107,2 M\$ au deuxième trimestre de 2017, hausse qui rend compte des intérêts semestriels payés à l'égard de la facilité de financement de projet. Les intérêts touchés au deuxième trimestre de 2018 ont totalisé 20,9 M\$ contre 14,3 M\$ au deuxième trimestre de 2017, et l'impôt sur le résultat et autres impôts versés au deuxième trimestre de 2018 se sont élevés à 3,6 M\$ comparativement à 2,6 M\$ au deuxième trimestre de 2017.

Activités d'investissement. Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont totalisé 87,4 M\$ au deuxième trimestre de 2018, contre des entrées de 35,0 M\$ au deuxième trimestre de 2017. Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 87,4 M\$ au deuxième trimestre de 2018 rendent compte de dépenses d'investissement de 318,0 M\$, contrebalancées en partie par un prélèvement de 230,0 M\$ sur l'entente de services de gestion de la trésorerie de la Société, le reste des dépenses d'investissement ayant été financé par les flux de trésorerie d'exploitation et la trésorerie excédentaire d'Oyu Tolgoi. En vertu de l'entente de services de gestion de la trésorerie conclue le 15 décembre 2015 dans le cadre du financement de projet, des dépôts totalisant 4,2 G\$ ont été confiés à une filiale de Rio Tinto, au cours de 2016. Le montant des créances qui en résultent, lesquelles représentent la quasi-totalité du produit net reçu au titre du prélèvement effectué sur la facilité de financement de projet en 2016, sera remis à Turquoise Hill, au gré de ses besoins, aux fins de la mise en valeur et du financement de la mine souterraine d'Oyu Tolgoi. Au 30 juin 2018, des prélèvements totalisant 1,6 G\$ ont été effectués et remis à Oyu Tolgoi⁵.

Activités de financement. Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 4,0 M\$ au deuxième trimestre de 2018 comparativement à 1,2 M\$ au deuxième trimestre de 2017, du fait de prélèvements additionnels sur la facilité consentie à la Société par l'Export-Import Bank of the United States.

Situation de trésorerie

Au 30 juin 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés de Turquoise Hill s'établissaient à environ 1,5 G\$ (1,5 G\$ au 31 mars 2018), et son fonds de roulement négatif consolidé⁶, à 142,3 M\$

⁵ Se reporter à la rubrique 3.A – OYU TOLGOI – et à la rubrique 13 – OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES – du présent rapport de gestion.

⁶ Se reporter à la rubrique 14 – MESURES NON CONFORMES AUX PCGR – du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

(72,5 M\$ au 31 mars 2018). Les variations du fonds de roulement au deuxième trimestre de 2018 découlent principalement d'une hausse des dettes fournisseurs associées à la mise en valeur de la mine souterraine et à une réduction des niveaux de stocks découlant de l'amélioration de la logistique transfrontalière suivant la déclaration de force majeure au premier trimestre de 2018.

Une somme à recevoir de 4,2 G\$ d'une partie liée (en l'occurrence une filiale de Rio Tinto) a été comptabilisée en 2016, reflétant le produit net (après règlement des retenues d'impôt et des frais de transaction) des tranches du financement de projet prélevées avant le 30 juin 2016 et confiées à Rio Tinto conformément à l'entente de services de gestion de la trésorerie. Turquoise Hill effectue des prélèvements sur cette somme à recevoir d'une partie liée, au gré de ses besoins, aux fins de la mise en valeur et du financement de la mine souterraine. Au 30 juin 2018, un montant de 1,6 G\$ avait été prélevé de nouveau sur cette somme à recevoir d'une partie liée, portant ainsi le solde à 2,6 G\$.

D'après sa situation de trésorerie actuelle et le produit net du financement de projet pouvant être prélevé de nouveau à même la somme à recevoir d'une partie liée, Turquoise Hill estime qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations minimales, y compris ses activités générales, au moins pour les 12 prochains mois. Il est prévu que le fonds de roulement consolidé demeure déficitaire ou inférieur aux niveaux précédemment déclarés en raison des dépenses au titre de la mise en valeur de la mine souterraine qui se poursuivront et de la comptabilisation des dettes fournisseurs connexes.

Sources de financement

La Société considère que son capital consiste dans le capital-actions et les emprunts effectués auprès de tiers. Pour gérer efficacement ses besoins en capitaux, la Société a mis en place un processus de planification et de budgétisation qui l'aide à déterminer les fonds dont elle aura besoin pour s'assurer de disposer de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins au chapitre de l'exploitation.

En décembre 2015, Oyu Tolgoi a signé la facilité de financement de projet de 4,4 G\$ aux fins de la mise en valeur de la mine souterraine, dont une tranche de 4,3 G\$ avait été prélevée au 30 juin 2018. Le montant de 0,1 G\$ est encore disponible, sous réserve de certaines conditions, aux termes de la facilité consentie à la Société par l'Export-Import Bank of the United States. Les prêteurs aux termes du financement de projet ont convenu de plafonner la dette à 6,0 G\$, laissant ainsi une possibilité d'emprunt supplémentaire futur de 1,6 G\$.

Au 30 juin 2018, le déficit cumulé de la Société s'établissait à 3,8 G\$ comparativement à 4,0 G\$ le 31 mars 2018.

6. CAPITAL-ACTIONS

Au 31 juillet 2018, la Société avait au total 2 012 314 469 actions ordinaires en circulation.

Au 29 janvier 2018, il n'y avait plus d'options en cours aux termes du régime d'actionnariat de la Société. Par conséquent, le conseil d'administration de Turquoise Hill a décidé de révoquer le régime en date du 14 mars 2018.

7. PERSPECTIVES

L'information suivante constitue un supplément à l'information déjà fournie dans le présent rapport de gestion au sujet de l'exploitation et des activités de la Société.

La performance financière et la capacité de Turquoise Hill à faire progresser ses activités et plans de mise en valeur futurs dépendent considérablement de la disponibilité du financement, des prix des métaux précieux et de base ainsi que des taux de change. La volatilité sur ces marchés continue d'être élevée.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les plans de financement de la Société, veuillez vous reporter à la rubrique 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – du présent rapport de gestion.

Marché du cuivre et de l'or

Les prix des marchandises sont l'un des principaux facteurs influant sur le résultat de Turquoise Hill. En juin 2018, les prix du cuivre sont redescendus des sommets de quatre ans enregistrés, clôturant le mois à 3,00 \$ la livre du fait d'une vente massive des actifs risqués et de la vigueur du dollar américain. La faiblesse des marchés boursiers chinois a eu des conséquences particulièrement néfastes sur le cuivre étant donné la part de la demande enregistrée par le pays. Les données de marché laissent entendre que la demande chinoise a été plus faible que prévu en juin. L'indice Purchasing Managers Index du National Bureau of Statistics de Chine a chuté de 0,4 point en juin pour s'établir à 51,5 points. Les principales données mensuelles de la Chine pour mai 2018 étaient inégales, les données touchant les investissements dans les immobilisations, la production industrielle, les ventes au détail et l'émission de crédit se situant en deçà des prévisions consensuelles des analystes et de celles du mois précédent. En revanche, la production électrique et la croissance immobilière se sont accélérées alors que la production automobile a rebondi vigoureusement. Les investissements dans le réseau électrique de la Chine, en mai, ont augmenté de 25 % d'un mois à l'autre, mais la croissance par rapport à la même période un an plus tôt a fléchi de 13 %. Les importations provisoires de cuivre et de produits en mai ont atteint un sommet inégalé en 18 mois, se hissant à 475 000 tonnes, ce qui peut s'expliquer par une forte demande de l'utilisateur final et une insuffisance de rebuts de cuivre. La consommation de cathodes depuis le début de l'exercice est supérieure de 13 % à celle du début de l'exercice 2017. Les importations de concentrés en mai ont grimpé de quelque 1,6 million de tonnes, ce qui porte à 14 % la croissance du premier semestre de 2018, par rapport à celle du premier semestre de 2017. Les stocks visibles à l'échelle mondiale ont diminué d'environ 30 000 tonnes en un mois, s'établissant à environ 1,3 million de tonnes à la fin de juin, et ce, en raison des prélèvements saisonniers dans les entrepôts de stockage du COMEX et de la Chine. La hausse des prix à la London Metal Exchange en regard du COMEX explique la limitation des flux de cathode en provenance de l'Amérique du Sud, ce qui a entraîné une baisse des stocks de COMEX. Les prix de l'or ont atteint leur plus bas niveau en 12 mois, s'établissant à 1 238 \$ l'once à la fin de juin sur fond de montée du dollar américain et de tensions commerciales latentes.

Taux de change

Les ventes d'Oyu Tolgoi sont réglées en dollars américains, et une partie de ses charges est engagée en monnaie locale. Les fluctuations des taux de change à court terme pourraient avoir des répercussions sur les marges d'exploitation de Turquoise Hill; cependant, à la lumière de la proportion de charges engagées en monnaie locale, ces fluctuations ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la performance financière de Turquoise Hill à long terme.

8. ARRANGEMENTS NON COMPTABILISÉS

Hormis les engagements au titre des contrats de location simple de la Société indiqués à la rubrique 9 – OBLIGATIONS CONTRACTUELLES, au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, Turquoise Hill n'a conclu aucun arrangement non comptabilisé qui peut ou pourrait raisonnablement avoir une incidence importante immédiate ou future sur les résultats d'exploitation, la situation financière, les produits des activités ordinaires ou les charges, la situation de trésorerie, les dépenses d'investissement ou les sources de financement de la Société.

9. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit résume les obligations contractuelles de Turquoise Hill au 30 juin 2018⁷.

(en milliers de dollars)	Paiements exigibles par période				Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Après 5 ans	
Obligations d'achat ¹⁾	973 942 \$	167 932 \$	22 775 \$	- \$	1 164 649 \$
Contrats sur l'énergie	116 888	233 776	232 989	640	584 293
Contrats de location simple	22 379	21 645	1 948	2 638	48 610
Contrats de location-financement	-	-	12 291	-	12 291
Obligations de démantèlement	-	-	-	268 226	268 226
Total	1 113 209 \$	423 353 \$	270 003 \$	271 504 \$	2 078 069 \$

¹⁾ Ces montants représentent principalement divers contrats à long terme qui comportent des obligations de paiements futurs au titre de la mise en valeur et de l'exploitation visant l'approvisionnement, l'ingénierie, la location de matériel ou autre.

⁷ Se reporter à la rubrique 14 – MESURES NON CONFORMES AUX PCGR – du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

10. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers selon les IFRS exige que Turquoise Hill établisse des méthodes comptables et fasse des estimations qui ont une incidence tant sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges qu'au moment de leur comptabilisation. Certaines de ces estimations demandent l'exercice du jugement sur des points intrinsèquement incertains.

Les estimations de la Société considérées comme étant critiques sont essentiellement les mêmes que celles décrites dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

11. PRISES DE POSITION RÉCENTES EN COMPTABILITÉ

Les méthodes comptables utilisées pour préparer les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à celles appliquées et présentées dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2018, qui tiennent compte de l'incidence de l'adoption et des méthodes comptables appliquées, eu égard à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, deux normes entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et appliquées à compter de cette date.

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications de normes et d'interprétations n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et n'ont pas été appliquées aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

La norme suivante peut avoir une incidence sur les états financiers consolidés futurs de la Société :

- i) IFRS 16 *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17 *Contrats de location*, s'applique à l'exercice de la Société se terminant le 31 décembre 2019, et son adoption anticipée est autorisée. La nouvelle norme impose de présenter tous les contrats de location dans l'état consolidé de la situation financière, sauf les contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur, et de décrire le mode d'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation et des passifs connexes. Aux termes de la nouvelle norme, le preneur à bail est tenu de faire ce qui suit :
 - a. Comptabiliser à l'état de la situation financière tous les actifs et les obligations locatives aux termes des contrats de location (y compris les contrats qui sont actuellement classés comme des contrats de location simple), évalués initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore acquittés à cette date;
 - b. Comptabiliser l'amortissement des actifs aux termes des contrats de location et les intérêts sur les obligations locatives à l'état du résultat net sur la durée du contrat de location;
 - c. Séparer le montant total des sorties de trésorerie entre le capital de l'obligation locative (présenté dans les activités de financement) et les intérêts (que les sociétés peuvent choisir de présenter soit dans les activités d'exploitation, soit dans les activités de financement, conformément à la présentation des autres intérêts payés, le cas échéant) dans le tableau des flux de trésorerie.

La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 16. En règle générale, aux termes d'IFRS 16, la valeur actualisée de la plupart des engagements locatifs, notamment les contrats de location simple en vertu de la norme existante, sera présentée comme un passif à l'état de la situation financière et un actif correspondant sera inscrit au titre du droit d'utilisation. L'information à fournir sur le montant non actualisé des engagements aux termes de contrats de location simple de la Société au 30 juin 2018 en vertu d'IAS 17, la norme actuelle sur les contrats de location, est présentée à la note 20 des états financiers intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre clos le 30 juin 2018. En plus de l'augmentation des actifs et des passifs, la Société s'attend à une augmentation de la dotation aux amortissements et de la charge de désactualisation ainsi que des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en raison de l'élimination des paiements aux termes des contrats de location. Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement devraient augmenter compte tenu du traitement des remboursements de capital sur les contrats de location-financement en tant que flux de trésorerie de financement.

À ce jour, les travaux ont été axés sur l'identification des dispositions de la norme qui auront l'incidence la plus importante sur la Société, ainsi que sur un examen détaillé des contrats et de l'incidence sur la présentation de l'information financière. Ces travaux se poursuivront en 2018

parallèlement à l'intégration du nouveau logiciel de gestion des contrats de location. La Société a l'intention d'appliquer la méthode rétrospective modifiée, et elle ne retraitera pas les chiffres comparatifs de l'exercice précédant la première adoption.

Aucune des autres normes, modifications de normes et interprétations ne devrait avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

12. RISQUES ET INCERTITUDES

Turquoise Hill est assujettie à un certain nombre de risques découlant de la nature de ses activités et de l'état de son développement ainsi que de la situation des pays où elle exerce ses activités. Les risques et incertitudes importants auxquels Turquoise Hill est exposée, leur incidence potentielle et les principales stratégies de gestion des risques de la Société sont essentiellement les mêmes que ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et dans la notice annuelle datée du 15 mars 2018 relativement à cette période.

13. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au 30 juin 2018, la participation de Rio Tinto dans la Société était de 50,8 %, inchangée par rapport au 31 mars 2018. Le tableau qui suit présente les postes des états financiers consolidés dans lesquels les opérations avec Rio Tinto sont présentées.

États du résultat net

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Charges d'exploitation et frais d'administration du siège social				
Recouvrements de coûts – Turquoise Hill	104 \$	782 \$	145 \$	872 \$
Frais de gestion i)	(6 937)	(6 615)	(13 986)	(12 698)
Recouvrements de coûts – Rio Tinto ii)	(11 075)	(7 792)	(19 628)	(15 686)
Produits financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie iii)	5 121	3 290	9 024	6 074
Sommes à recevoir de Rio Tinto iv)	32 658	34 847	64 931	68 715
Charges financières				
Frais de soutien à la réalisation v)	(27 087)	(27 028)	(54 162)	(54 048)
Total	(7 216) \$	(2 516) \$	(13 676) \$	(6 771) \$

Tableaux des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i>				
Intérêts reçus iii), iv)	16 654 \$	12 389 \$	32 631 \$	23 372 \$
Intérêts payés v)	-	-	(11 918)	(12 646)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>				
Sommes à recevoir d'une partie liée : montant prélevé iv)	230 000	240 000	550 000	270 000
Dépenses d'investissement : frais de gestion et recouvrement des coûts – Rio Tinto i), ii)	(16 060)	(12 253)	(35 872)	(19 470)

États de la situation financière

(en milliers de dollars)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie iii)	741 711 \$	741 711 \$
Créances clients et autres créances	18 476	12 819
Charges payées d'avance et autres actifs	29 242	35 736
Sommes à recevoir d'une partie liée et autres actifs financiers non courants iv)	2 606 284	3 156 284
Dettes fournisseurs et autres dettes		
Frais de gestion – Rio Tinto i)	(14 208)	(14 128)
Recouvrements des coûts – Rio Tinto ii)	(29 961)	(38 180)
Total	3 351 544 \$	3 894 242 \$

- i) Conformément à la convention des actionnaires modifiée et mise à jour qui a été conclue le 8 juin 2011, et conformément aux autres ententes connexes, Turquoise Hill est tenue de verser à Rio Tinto des frais de gestion correspondant à un pourcentage de tous les coûts en capital et charges d'exploitation engagés par Oyu Tolgoi depuis le 31 mars 2010. Après la signature du plan de mine souterraine le 18 mai 2015, les frais de gestion à payer à Rio Tinto sont calculés au taux de 1,5 % des coûts en capital de mise en valeur de la mine souterraine et de 3 % des charges d'exploitation et des coûts en capital liés aux activités en cours.
- ii) Rio Tinto recouvre les coûts des services de soutien généraux et les coûts des services de gestion de la mine offerts à Turquoise Hill. Les services de gestion de la mine sont fournis par Rio Tinto en sa qualité de gestionnaire de la mine Oyu Tolgoi.
- iii) En plus de déposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie auprès de banques ou d'investir des fonds auprès d'autres institutions financières, Turquoise Hill peut déposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie auprès de Rio Tinto conformément à une politique et à une stratégie mutuellement convenues visant la gestion des liquidités. Au 30 juin 2018, les équivalents de trésorerie déposés auprès de filiales entièrement détenues de Rio Tinto totalisaient 741,7 M\$, portant intérêt à des taux équivalents à ceux offerts par des institutions financières ou les titres d'emprunt à court terme de sociétés.
- iv) Dans le cadre du financement de projet, Turquoise Hill a mandaté 9539549 Canada Inc., filiale entièrement détenue de Rio Tinto, comme fournisseur de services de gestion de trésorerie post-prélèvement relativement au produit net tiré de la facilité de financement de projet. Le produit net a été confié à 9539549 Canada Inc., puis devra être remis à Turquoise Hill au gré des besoins pour la mise en valeur et le financement de la mine souterraine d'Oyu Tolgoi. Rio Tinto International Holdings Limited, filiale entièrement détenue de Rio Tinto, a accepté de garantir les obligations du fournisseur de services dans le cadre de cette entente. Au 30 juin 2018, les sommes à recevoir de 9539549 Canada Inc. totalisent 2 606,3 M\$ et rapportent des intérêts à un taux effectif annuel égal au taux LIBOR majoré de 2,45 %. Le taux d'intérêt reflète les intérêts à recevoir au taux LIBOR moins 0,05 % et un avantage de 2,5 % sur les sommes déposées auprès de 9539549 Canada Inc. en vertu de l'entente de services de gestion de la trésorerie, lesquels sont réglés au montant net avec les frais de soutien à la réalisation de 2,5 % décrits à la note v) ci-après.
- v) Aux termes des accords de financement de projet, Rio Tinto a accepté de fournir une garantie dite « engagement de soutien à la réalisation » en faveur des banques commerciales et des agences de crédit à l'exportation. En contrepartie de l'engagement de soutien à la réalisation, Turquoise Hill est tenue de payer à Rio Tinto des frais de 2,5 % sur les sommes prélevées sur la facilité. Les frais de soutien à la réalisation annuels de 2,5 % sur les sommes prélevées aux termes de la facilité sont comptabilisés en tant que coûts d'emprunt et inclus dans les charges d'intérêts et charges similaires. Les frais sont réglés déduction faite d'un avantage au titre des sommes à recevoir de 9539549 Canada Inc. aux termes de l'entente de services de gestion de la trésorerie décrite en iv) ci-dessus. L'obligation de payer ces frais prendra fin lorsque les obligations de Rio Tinto au titre de l'engagement de soutien à la réalisation envers les prêteurs du projet cesseront.

14. MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La Société présente les mesures non conformes aux PCGR qui suivent, pour lesquelles il n'existe pas de définition dans les IFRS. La description et le calcul de chacune de ces mesures, qui peuvent différer à certains égards des mesures désignées de façon similaire présentées par d'autres émetteurs, sont donnés ci-après. Ces mesures sont présentées pour permettre aux investisseurs et aux autres parties prenantes de mieux comprendre la performance et les activités d'exploitation d'Oyu Tolgoi et elles ne doivent pas être prises en compte isolément ni considérées comme des mesures de remplacement aux mesures établies conformément aux IFRS.

Coûts d'exploitation décaissés

Les coûts d'exploitation décaissés ne comprennent pas l'amortissement et l'épuisement, les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation ou les réductions de valeur d'actifs (y compris les réductions de valeurs des stocks de matières et de fournitures), mais ils comprennent les frais de gestion payés à Rio Tinto, et les frais de gestion payés à Turquoise Hill qui sont éliminés dans les états financiers consolidés de la Société.

Charges décaissées C1

Les charges décaissées C1 sont une mesure qui correspond au coût décaissé par unité aux fins de l'extraction et du traitement du principal métal produit par la Société, à savoir le cuivre, pour l'amener à un état dans lequel il peut être livré à des clients, déduction faite des crédits liés à l'or et à l'argent provenant des concentrés vendus. Cette mesure est présentée pour faciliter les comparaisons avec les sociétés semblables et pour fournir aux investisseurs et aux autres parties prenantes des informations supplémentaires sur les coûts décaissés sous-jacents d'Oyu Tolgoi et sur l'incidence des crédits liés à

l'or et à l'argent sur la structure de coûts des activités d'exploitation. Les charges décaissées C1 sont pertinentes aux fins de la compréhension de la rentabilité des activités d'exploitation de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Lorsqu'elle calcule les coûts associés à la production d'une livre de cuivre, la Société déduit les crédits au titre des produits des activités ordinaires tirés de l'or et de l'argent étant donné que le coût de production est réduit du fait de la vente de ces produits.

Charges de maintien globales

Les charges de maintien globales sont une mesure étendue des coûts décaissés, qui donne plus d'information sur le total des sorties de trésorerie, des dépenses d'investissement et des coûts indirects par unité. Elles visent à rendre compte des coûts associés à la production du principal métal de la Société, à savoir le cuivre, à court terme et sur le cycle de vie de ses activités d'exploitation. Par conséquent, les dépenses d'investissement décaissées sont incluses plutôt que l'amortissement. Comme la mesure vise à présenter le coût total de la production de cuivre associé au maintien des activités d'exploitation courantes, les dépenses d'investissement liées aux projets de mise en valeur ne sont pas incluses. Les charges de maintien globales permettent à Turquoise Hill d'évaluer la capacité de la mine Oyu Tolgoi à soutenir les dépenses d'investissement de maintien aux fins de la production future à partir des flux de trésorerie d'exploitation qu'elle génère.

Le tableau suivant présente un rapprochement du total des coûts d'exploitation décaissés, des charges décaissées C1 et des charges de maintien globales.

	Coûts d'exploitation et coûts unitaires			
	(Trimestres clos les)		(Semestres clos les)	
	30 juin 2018	31 mars 2018	30 juin 2018	30 juin 2017
<u>Charges C1 (en milliers de dollars)</u>				
Coût des ventes	239 622	168 869	408 491	383 236
Coût des ventes : \$/livre de cuivre vendue	2,36	2,23	2,30	2,26
Amortissement et épuisement	(64 086)	(55 610)	(119 696)	(153 298)
Provision au titre de la valeur comptable des concentrés de cuivre/d'or	(1 366)	1 366	-	8 462
Variation des stocks	(30 207)	15 386	(14 821)	(13 565)
Autres charges d'exploitation	56 079	30 285	86 364	76 295
Déduire :				
- (Réduction) reprise de valeur des stocks	(4 693)	9 994	5 301	20 062
- Amortissement des immobilisations corporelles	(539)	(719)	(1 258)	(1 859)
Frais de gestion payés à Turquoise Hill	6 937	7 049	13 986	12 698
Coûts d'exploitation décaissés	201 747	176 620	378 367	332 031
Coûts d'exploitation décaissés : \$/livre de cuivre produite	2,32	2,06	2,19	2,00
Ajustements des coûts d'exploitation décaissés ¹⁾	15 828	17 246	33 076	52 104
Déduire : produits tirés de l'or et de l'argent	(67 996)	(43 671)	(111 667)	(70 861)
Charges C1 (en milliers de dollars)	149 579	150 195	299 776	313 274
Charges C1 : \$/livre de cuivre produite	1,72	1,76	1,74	1,89
<u>Charges de maintien globales (en milliers de dollars)</u>				
Frais d'administration du siège social	7 372	4 893	12 265	10 154
Charge liée au démantèlement	1 707	1 695	3 402	3 143
Charges au titre des redevances	20 261	14 913	35 174	26 896
Réduction (reprise) de valeur des stocks de minerai	4 693	(9 994)	(5 301)	(20 062)
Autres charges	211	(38)	173	1 228
Dépenses d'investissement de maintien décaissées, y compris les frais de découverte différés	26 734	15 417	42 159	32 012
Charges de maintien globales (en milliers de dollars)	210 557	177 081	387 648	366 645
Charges de maintien globales : \$/livre de cuivre produite	2,42	2,07	2,25	2,21

¹⁾ Les ajustements des coûts d'exploitation décaissés comprennent les coûts de traitement et de raffinage et les frais différentiels liés au transport moins la redevance de 5 % au gouvernement de la Mongolie et les autres charges exclues de la définition des charges C1.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement consolidé comprend les composantes des actifs et des passifs courants qui sous-tendent l'exploitation courante de la Société et qui en découlent. Cette mesure est fournie à titre d'indication quantifiable de la capacité de la Société de générer de la trésorerie à court terme et de son efficience. Étant lié à l'exploitation courante et au maintien de l'entreprise, le fonds de roulement exclut les créances autres que les créances clients et les dettes autres que les dettes d'exploitation; les éléments de financement; la trésorerie et les équivalents de trésorerie; les produits différés et les stocks non courants.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du fonds de roulement avec les informations présentées dans les états financiers et les notes annexes.

Fonds de roulement (en milliers de dollars)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Stocks (courants)	265 722 \$	274 142 \$
Créances clients et autres créances	52 539	29 089
Dettes fournisseurs et autres dettes :		
- dettes fournisseurs et charges à payer	(416 363)	(360 697)
- sommes à payer à des parties liées	(44 169)	(52 308)
Fonds de roulement consolidé	(142 271) \$	(109 774) \$

Obligations contractuelles

La rubrique 9 du présent rapport de gestion fait état des obligations contractuelles au titre des contrats de location, des obligations d'achat et des obligations de démantèlement. Les montants se rapportant à ces obligations sont calculés en partant de l'hypothèse que la Société exercera ses activités commerciales et poursuivra son exploitation selon ce qui est prévu à la clôture de la période. Par conséquent, les obligations contractuelles présentées dans le présent rapport de gestion différeront des montants présentés dans les états financiers, lesquels sont préparés sur la base des engagements non révocables minimums à payer en cas de résiliation de contrat. Les obligations contractuelles sont présentées dans le rapport de gestion en vue de fournir une indication des dépenses futures, pour les catégories indiquées, résultant des activités poursuivies par la Société et de ses projets de mise en valeur.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des obligations contractuelles au 30 juin 2018 avec les informations présentées dans les états financiers et les notes annexes.

(en milliers de dollars)	Obligations d'achat	Contrats sur l'énergie	Contrats de location simple	Contrats de location- financement	Obligations de démantèlement
Obligations (rapport de gestion)	1 164 649 \$	584 293 \$	48 610 \$	12 291 \$	268 226 \$
Obligations révocables (déduction faite des coûts de sortie)	(897 709)	(174 210)	-	-	-
Dépenses d'investissement payées d'avance	(223 995)	-	-	-	-
Actualisation et autres ajustements	-	-	-	-	(140 584)
Données des états financiers	42 945 \$	410 083 \$	48 610 \$	12 291 \$	127 642 \$

15. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière [au sens où l'entendent les règlements 13a-15(f) et 15d-15(f) de la Loi de 1934] de la Société au cours du trimestre clos le 30 juin 2018 qui aurait eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

16. PERSONNE QUALIFIÉE

Dans le présent rapport de gestion, la présentation des renseignements de nature scientifique ou technique à l'égard de la mine Oyu Tolgoi a été préparée sous la supervision de Bernard Peters, directeur technique pour le secteur minier, OreWin Pty Ltd., B. Ing. (génie minier), membre de l'AUSIMM (« FAUSIMM ») (201743), et de Sharron Sylvester, directrice technique de la géologie, OreWin Pty Ltd., B. Sc. (géologie), RPGeo AIG (10125). Chacune de ces personnes est une « personne qualifiée » selon la définition qu'en donne le Règlement 43-101.

17. MISES EN GARDE

Terminologie relative aux réserves et aux ressources

Les lecteurs sont priés de noter que le Règlement 43-101 exige que chaque catégorie de réserves minérales et de ressources minérales soit présentée séparément. Pour obtenir plus de renseignements sur les ressources minérales et les réserves minérales de la Société, veuillez consulter la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et d'autres documents d'information continue déposés par la Société depuis le 1^{er} janvier 2018 sous le profil de Turquoise Hill sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde à l'intention des investisseurs américains à l'égard des estimations relatives aux ressources présumées, indiquées ou mesurées

Le présent document a été préparé conformément aux exigences des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, lesquelles peuvent différer des exigences des lois américaines sur les valeurs mobilières. À moins d'indication contraire, toutes les estimations des réserves et des ressources figurant dans ce rapport ont été préparées conformément au Règlement 43-101 et aux *Normes de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole* sur les ressources et les réserves minérales publiées par l'ICM. Le Règlement 43-101, élaboré par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, fixe les normes régissant toutes les communications publiques d'un émetteur sur l'information scientifique et technique relative à ses projets miniers.

Les normes canadiennes, notamment le Règlement 43-101, diffèrent considérablement des exigences posées par la SEC, et les renseignements donnés aux présentes sur les réserves et les ressources pourraient ne pas être comparables à des renseignements de même nature communiqués par des sociétés américaines. En particulier, et sans restreindre la portée générale de ce qui précède, les termes « ressources » et « réserves » ne sont pas synonymes. Selon les normes américaines, une minéralisation ne peut être classée comme une « réserve », à moins qu'il n'ait été établi qu'elle pourrait être produite ou extraite de façon économique et conformément aux lois au moment où la réserve est établie. Entre autres, tous les permis nécessaires doivent avoir été délivrés ou leur délivrance doit être imminente pour que des matières minéralisées puissent être classées comme des réserves selon les normes de la SEC. Les normes de communication de l'information établies par la SEC ne permettent normalement pas l'inclusion de renseignements, dans les documents déposés auprès de la SEC, sur les « ressources minérales mesurées », les « ressources minérales indiquées » ou les « ressources minérales présumées » ni d'autres descriptions quant à l'ampleur de la minéralisation des gisements qui ne constituent pas des « réserves » selon la définition qu'en donnent les normes américaines. Les investisseurs américains doivent également comprendre que les « ressources minérales présumées » s'accompagnent d'une incertitude encore plus grande quant à leur existence même et quant à la faisabilité économique et juridique de leur extraction. Il ne peut être supposé que la totalité ou une partie des « ressources minérales présumées » sera un jour reclassée dans une catégorie supérieure. Selon le Règlement 43-101, les études de faisabilité ou de pré faisabilité ne peuvent normalement pas reposer sur des « ressources minérales présumées » estimatives, sauf dans de rares cas d'exception. Les investisseurs sont prévenus de ne pas supposer que la totalité ou une partie des « ressources minérales présumées » existe ou que ces ressources peuvent être extraites de façon économique et conformément aux lois. La présentation des « livres contenues » et des « onces contenues » de métal dans des ressources est autorisée aux termes de la réglementation canadienne; toutefois, normalement la SEC permet aux émetteurs de déclarer seulement les minéralisations qui ne constituent pas des « réserves » selon ses définitions qu'en tant que tonnage et teneur en place, sans mention d'unités de mesure. Par ailleurs, les stipulations du Règlement 43-101 à l'égard de la délimitation des « réserves » ne sont pas les mêmes que celles de la SEC, et les réserves présentées par la Société conformément au Règlement 43-101 pourraient ne pas être considérées comme des « réserves » selon les normes de la SEC. Par conséquent, il se peut que les renseignements concernant les gisements minéraux figurant aux présentes ne soient pas comparables aux renseignements rendus publics par d'autres sociétés qui présentent leurs rapports conformément aux normes américaines.

18. ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET INFORMATION PROSPECTIVE

Certaines déclarations faites dans le présent rapport de gestion, y compris les déclarations relatives à des questions qui ne sont pas basées sur des faits historiques et les déclarations relatives aux croyances, aux intentions et aux attentes de la Société quant aux développements, aux résultats et aux événements qui pourraient ou non survenir à l'avenir, constituent des « informations prospectives » au sens donné dans les lois applicables sur les valeurs mobilières au Canada et des « énoncés prospectifs » au sens des « dispositions refuges » prévues dans la loi intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Les énoncés prospectifs et l'information prospective se rapportent à des événements ou à des rendements futurs; elles reflètent les attentes et prévisions actuelles concernant ces événements futurs et sont repérables à la présence de termes tels que « s'attendre à », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « chercher à », « avoir l'intention de », « potentiellement », « planifier », « estimer » ou « croire » et autres expressions semblables ainsi que l'utilisation du futur ou du conditionnel, qui suggère des résultats futurs ou des perspectives. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des déclarations relatives aux activités commerciales envisagées, aux dépenses prévues, aux stratégies générales, et tout énoncé qui ne se rapporte pas à un fait passé.

Les énoncés prospectifs et l'information prospective se fondent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, la performance et les réalisations réels de la Société diffèrent de manière significative des résultats, de la performance et des réalisations futurs exprimés ou suggérés dans ces énoncés et cette information. Il n'existe aucune assurance quant à l'exactitude de ces énoncés ou de cette information. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies d'affaires présentes et futures, la conjoncture économique locale et mondiale et le contexte dans lequel la Société exercera ses activités. Ces hypothèses portent notamment sur les prix du cuivre, de l'or et de l'argent, les coûts en capital et les coûts d'exploitation prévus, la production et les flux de trésorerie futurs prévus et l'état des relations et des interactions entre la Société et le gouvernement de la Mongolie en ce qui a trait à la poursuite de l'exploitation et de la mise en valeur d'Oyu Tolgoi et à la gouvernance interne d'Oyu Tolgoi LLC. Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, la performance et les réalisations réels diffèrent de manière significative de ceux que suggèrent les énoncés prospectifs et l'information prospective; il s'agit notamment de la volatilité des prix du cuivre, de l'or et de l'argent, des différences entre les données réelles et les estimations concernant la production, des réserves et des ressources minérales et des taux de récupération des métaux, des plans de mise en valeur des ressources de traitement, des questions liées aux activités d'exploration ou d'expansion envisagées, des risques liés à l'exploitation et à la mise en valeur dans le secteur minier, des risques liés aux litiges, des restrictions imposées par la réglementation (notamment les restrictions et les obligations relatives à la réglementation environnementale), de la capacité d'Oyu Tolgoi LLC de fournir une source d'énergie locale pour le projet Oyu Tolgoi dans le laps de temps prévu au contrat, des communications avec les parties prenantes locales et des relations avec la collectivité, des activités, des actions ou des évaluations, y compris les avis de cotisation, menées par les autorités publiques, des événements ou des circonstances (dont des grèves, barrages routiers ou événements semblables qui échappent au contrôle de la Société) susceptibles d'influer sur la capacité de la Société de livrer ses produits en temps opportun, des fluctuations du change, de la nature spéculative de l'exploration minière, du climat économique mondial, de la dilution, de la volatilité du cours de l'action, de la concurrence, de la perte d'employés clés, des incidents liés à la cybersécurité, des besoins de financement supplémentaire, y compris les besoins liés au développement ou à la construction d'une centrale énergétique locale à long terme pour le projet Oyu Tolgoi; des coûts en capital et des coûts d'exploitation, y compris en ce qui concerne la mise en valeur de gisements supplémentaires et les installations de traitement, et des vices de titres de propriété ou de concessions minières. Bien que la Société se soit efforcée de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de manière significative de ceux que suggèrent les énoncés prospectifs et l'information prospective, il est possible que d'autres facteurs interviennent et fassent en sorte que les actions, les événements ou les résultats ne soient pas conformes à ce qui a été prévu, estimé ou planifié. L'ensemble des énoncés prospectifs et de l'information prospective se fonde sur certaines hypothèses et analyses formulées par la direction de la Société compte tenu de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture et des développements futurs prévus, de même que d'autres facteurs que la direction juge pertinents dans les circonstances. Ces énoncés sont cependant assujettis à divers risques et incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent de manière significative des prévisions qui sont présentées dans les énoncés prospectifs et l'information prospective.

En ce qui concerne l'information prospective qui porte plus précisément sur l'exploitation et la mise en valeur à Oyu Tolgoi, la Société a formulé ses hypothèses et analyses sur la base de certains facteurs incertains par nature. Les incertitudes et les hypothèses visent notamment le coût et le calendrier de construction et d'expansion des installations d'extraction et de traitement; la disponibilité d'une source d'électricité locale à long terme (ou la disponibilité de financement permettant à la Société de construire une telle source) pour Oyu Tolgoi; la capacité de garantir le financement et d'effectuer des prélèvements sur la tranche supplémentaire de la facilité de financement de projet d'Oyu Tolgoi et la disponibilité de financement additionnel selon des modalités acceptables et raisonnables pour Oyu Tolgoi LLC, Rio Tinto et la Société dans le but de poursuivre la mise en valeur d'Oyu Tolgoi; les répercussions de toute modification apportée aux lois et règlements et aux pratiques gouvernementales en Mongolie, de même que les changements d'interprétation ou de mise en application de ces lois, règlements et pratiques; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre qualifiée et du transport; l'obtention, de même que les modalités et les délais de l'obtention, des approbations, consentements et permis nécessaires en matière d'environnement et autres approbations gouvernementales; le report de la mise en valeur de la mine souterraine et le coût découlant de ce report (qui pourrait se révéler sensiblement plus important que le coût prévu dans l'étude de faisabilité d'Oyu Tolgoi de 2016 et le rapport technique d'Oyu Tolgoi de 2016); les prix et la demande prévus du cuivre, de l'or et de l'argent; et enfin, la production estimative et la production annuelle prévue de cuivre, d'or et d'argent à Oyu Tolgoi.

Le coût, le temps de réalisation et la complexité de la construction et de la mise en valeur d'une mine sont accentués par l'emplacement reculé du bien minier, comme c'est le cas à Oyu Tolgoi. Il est fréquent que les nouvelles exploitations minières et les projets d'aménagement ou d'expansion des installations connaissent des problèmes ou des retards imprévus durant les phases de construction, de mise en valeur ou de démarrage. En outre, même si Oyu Tolgoi a atteint la production commerciale, rien ne garantit que les activités futures de mise en valeur se traduiront par une exploitation minière rentable.

Le présent rapport de gestion comprend aussi des références à des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales. Les estimations ayant trait aux réserves et aux ressources sont intrinsèquement incertaines et reposent sur des jugements subjectifs au sujet de plusieurs facteurs pertinents. Les ressources minérales estimatives auxquelles ce rapport fait référence comprennent les réserves minérales. De plus, la viabilité économique des ressources qui ne constituent pas des réserves n'a pas été démontrée. L'exactitude des estimations formulées est tributaire de la quantité et de la qualité des données disponibles et des hypothèses et jugements utilisés dans l'interprétation des données techniques et géologiques (en ce qui concerne notamment la production future à Oyu Tolgoi, les tonnages et les teneurs qu'il est prévu de réaliser ou le taux de récupération qui sera réalisé) qui pourraient ne pas être fiables. Il n'existe aucune assurance quant à l'exactitude de ces estimations ou quant à la possibilité d'extraction ou de traitement rentable de ces réserves et ressources minérales. À ce sujet, se reporter également aux sous-rubriques « Terminologie relative aux réserves et aux ressources » et « Mise en garde à l'intention des investisseurs américains à l'égard des estimations relatives aux ressources présumées, indiquées ou mesurées » de la rubrique 17 – MISES EN GARDE du présent rapport de gestion. Les estimations portant sur les ressources et les réserves se fondent en grande partie sur les éléments suivants :

- L'interprétation des données géologiques obtenues des trous de forage et d'autres techniques d'échantillonnage. La continuité minérale à grande échelle et les caractéristiques des gisements peuvent être améliorées grâce aux travaux de forage et d'échantillonnage complémentaires. La minéralisation ou la formation réelle des gisements pourraient être différentes de celles qui sont projetées. Il pourrait aussi s'écouler plusieurs années entre la phase des premiers forages et le début de la production, et pendant ce temps la faisabilité économique de l'exploitation d'un gisement peut évoluer. Les estimations des réserves et des ressources dépendent fortement du prix des métaux et du coût de récupération et de traitement du minerai à l'emplacement d'une mine. Les fluctuations sur le marché des prix des métaux ou l'accroissement du coût de récupération des métaux ou le pourcentage de récupération réel des métaux par les projets miniers de la Société pourraient faire en sorte que l'extraction du minerai cesse d'être rentable, ce qui aurait une incidence néfaste considérable sur les activités de la Société. De plus, divers facteurs sur le plan de l'exploitation à court terme peuvent entraver la rentabilité d'une exploitation minière au cours d'une période donnée.
- Les hypothèses relatives aux prix des marchandises et aux taux de change au cours de la durée prévue de production, à la minéralisation de la zone destinée à être exploitée, au coût prévu de l'extraction et aux résultats des travaux de mise en valeur supplémentaires prévus. Les taux de production, les montants, les produits des activités ordinaires, les impôts, les charges d'exploitation, les frais liés à la conformité à la réglementation environnementale et autres, les frais de mise en valeur et les taux de récupération futurs réels pourraient s'écarter considérablement de ceux que présument les estimations. Toute variation importante de ces hypothèses, y compris les changements pouvant découler de différences entre les résultats projetés et les résultats réels, pourrait entraîner une révision à la baisse non négligeable des estimations actuelles.
- Les hypothèses relatives aux prix futurs projetés des métaux. La Société utilise dans la modélisation financière pour Oyu Tolgoi des prix qui reflètent les projections de prix de marché, lesquels sont par leur nature subjectifs. Il faut s'attendre à ce que les prix réels diffèrent (en plus ou en moins) des prix employés dans la modélisation, et à ce que les écarts soient importants.
- Les hypothèses relatives aux coûts et à la disponibilité des services de traitement et d'affinage des métaux extraits à Oyu Tolgoi, qui dépendent de la conclusion d'accords avec des tiers et supposent la possibilité que les coûts de transport des métaux fluctuent, de même que les coûts et la disponibilité des services d'affinage. Divers facteurs propres au secteur et facteurs économiques régionaux et mondiaux influent considérablement sur ces coûts, notamment les facteurs qui influent également sur les prix des marchandises. La plupart de ces facteurs sont indépendants de la volonté de la Société.

Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à l'information prospective et aux énoncés prospectifs. Par nature, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des risques et des incertitudes inhérents fort nombreux, qu'ils soient généraux ou spécifiques, ce qui contribue à la possibilité que les résultats prévus ne se concrétisent pas. Divers événements et circonstances pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent de manière significative de ceux qui sont estimés ou projetés et exprimés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. D'importants facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent de ces énoncés prospectifs sont décrits à la rubrique 13 – RISQUES ET INCERTITUDES du présent rapport de gestion.

Les lecteurs sont en outre avisés que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, présentée à la rubrique 13 – RISQUES ET INCERTITUDES du présent rapport de gestion, n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres parties intéressées qui s'en remettent à l'information prospective et aux énoncés prospectifs de la Société pour prendre des décisions sont invités à examiner avec attention les facteurs susmentionnés et les autres incertitudes et événements éventuels. De plus, les énoncés prospectifs et l'information prospective contenus dans ce rapport de gestion sont formulés à la date du rapport, et la Société se décharge de toute obligation de mettre à jour ou de réviser cette information prospective et ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige. Les énoncés prospectifs et l'information prospective que contient ce rapport de gestion sont exprimés sous réserve expresse de cette mise en garde.

turquoisehill.com

Turquoise Hill Resources Ltd.
Suite 354 – 200 Granville Street
Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V6C 1S4

TRQ : TSX, NYSE et NASDAQ

Turquoise Hill est une société minière internationale qui se concentre sur l'exploitation et la mise en valeur de la mine de cuivre et d'or Oyu Tolgoi, dans le sud de la Mongolie.